

13787/23 DEC 16/2023

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023/2024

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 11 octobre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 11 octobre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits N° DEC 16/2023 à l'intérieur de la section
III - Commission - du budget général pour l'exercice 2023

E 18205

**Bruxelles, le 5 octobre 2023
(OR. en)**

13787/23

FIN 1011

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	4 octobre 2023
Destinataire:	Madame Esperanza SAMBLAS, présidente du Conseil de l'Union européenne

Objet:	Proposition de virement de crédits N° DEC 16/2023 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2023
--------	---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 16/2023 de la Commission.

p.j. : DEC 16/2023



BRUXELLES, LE 04/10/2023

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2023
SECTION III - COMMISSION TITRES: 06, 14, 16, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 16/2023

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1402 Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale -- L'Europe dans le monde (IVDCI -- L'Europe dans le monde)

POSTE - 14 02 02 10 Missions d'observation électorale -- Droits de l'homme et démocratie	CE	-6 187 796,00
--	----	---------------

DU CHAPITRE - 1420 Projets pilotes, actions préparatoires, prérogatives et autres actions

POSTE - 14 20 03 01 Subventions au titre de l'assistance macrofinancière (AMF)	CE	-11 137 249,00
	CP	-6 831 390,00

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence	CE	-394 275 162,00
	CP	-394 275 162,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0605 Mécanisme de protection civile de l'Union

ARTICLE - 06 05 01 Mécanisme de protection civile de l'Union	CE	10 000 000,00
	CP	10 000 000,00

AU CHAPITRE - 1403 Aide humanitaire

ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire	CE	248 893 167,00
	CP	238 399 512,00

AU CHAPITRE - 1602 Mobilisation des mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

POSTE - 16 02 01 01 Assistance aux États membres pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)	CE	152 707 040,00
	CP	152 707 040,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

14 02 02 10 - Missions d'observation électorale -- Droits de l'homme et démocratie

b) Données chiffrées à la date du 29/09/2023

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	49 512 057,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	49 512 057,00
4 Crédits déjà utilisés	43 305 957,00
5 Crédits disponibles (3-4)	6 206 100,00
6 Prélèvement proposé	6 187 796,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	18 304,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	12,50 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	321,03
2 Crédits disponibles à la date du 29/09/2023	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

En raison de changements intervenus dans les calendriers et la planification d'élections, plusieurs missions d'observation électorale (MOE), missions d'experts électoraux (MEE) et missions d'experts de suivi électoral qui figuraient initialement sur la liste des priorités pour 2023 n'ont pas eu lieu ou ont été reportées. Par conséquent, un montant de 6,2 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être mis à disposition. Les missions qui n'ont pas eu lieu ou qui ont été reportées sont les suivantes:

- les missions d'observation électorale en Palestine et en Libye, qui étaient inscrites sur la liste des priorités mais qui n'auront pas lieu;
- la mission d'observation électorale au Bangladesh, qui, sur la base de la recommandation issue de la mission exploratoire, ne sera pas déployée;
- la mission d'experts électoraux au Bhoutan et la mission d'experts de suivi électoral en Iraq, qui sont reportées à 2024;
- la mission d'experts électoraux en Thaïlande, qui a été annulée faute d'invitation de la part du gouvernement.

I.2

a) Intitulé de la ligne

14 20 03 01 - Subventions au titre de l'assistance macrofinancière (AMF)

b) Données chiffrées à la date du 29/09/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	56 710 579,00	39 880 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	56 710 579,00	39 880 000,00
4 Crédits déjà utilisés	45 423 330,00	10 114 460,00
5 Crédits disponibles (3-4)	11 287 249,00	29 765 540,00
6 Prélèvement proposé	11 137 249,00	6 831 390,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	150 000,00	22 934 150,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	19,64 %	17,13 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 29/09/2023	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

À la suite de l'engagement pour la subvention AMF en faveur de la Moldavie et pour l'évaluation ex post concernant la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, un montant de 11,1 millions d'EUR en crédits d'engagement restera disponible sur la ligne. Aucune opération d'AMF supplémentaire n'étant prévue en 2023, ce montant peut être mis à disposition.

Les paiements au titre de la subvention AMF en faveur de la Moldavie (32,5 millions d'EUR) ainsi que des évaluations opérationnelles et ex post devraient s'élever au total à 33 millions d'EUR en 2023. Par conséquent, le reliquat de 6,8 millions d'EUR en crédits de paiement peut être mis à disposition.

I.3

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 29/09/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 274 897 000,00	1 274 897 000,00
2 Virements	-880 621 838,00	-880 621 838,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	394 275 162,00	394 275 162,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	394 275 162,00	394 275 162,00
6 Prélèvement proposé	394 275 162,00	394 275 162,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	0,00	0,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	30,93 %	30,93 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 29/09/2023	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre:

- une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) n° 2012/2002; et
- des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

Il est proposé d'utiliser le montant restant pour la réserve de solidarité et d'aide d'urgence en 2023 afin de couvrir les besoins supplémentaires du mécanisme de protection civile de l'Union, du Fonds de solidarité de l'UE et de l'aide humanitaire, comme indiqué ci-dessous.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

06 05 01 - Mécanisme de protection civile de l'Union

b) Données chiffrées à la date du 29/09/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	188 005 975,00	275 000 000,00
2 Virements	55 000 000,00	49 040 555,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	243 005 975,00	324 040 555,00
4 Crédits déjà utilisés	161 251 367,21	39 669 843,83
5 Crédits disponibles (3-4)	81 754 607,79	284 370 711,17
6. Renforcement demandé	10 000 000,00	10 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	91 754 607,79	294 370 711,17
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	5,32 %	3,64 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 463 567,23	1 463 567,23
2 Crédits disponibles à la date du 29/09/2023	1 353 567,23	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	7,52 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 55 millions d'EUR approuvé en mai (DEC 9/2023) a été intégralement utilisé pour couvrir les opérations de réaction liées au séisme en Turquie et en Syrie, aux évacuations au Soudan et aux incendies de forêt (à ce jour, un montant total de 61,8 millions d'EUR a été consacré à ces urgences).

Parmi les autres opérations majeures de cette année figurent les évacuations de citoyens de l'UE au Niger, la réaction aux inondations en Slovénie, en Italie et en Libye, et la poursuite des opérations de réaction en Ukraine. En outre, le mécanisme est également intervenu pour d'autres situations d'urgence à petite et moyenne échelle.

Un renforcement de 10 millions d'EUR est nécessaire pour garantir la capacité de l'UE à faire face à des événements imprévus qui pourraient encore se produire en 2023. Cette période est marquée, par exemple, par la saison des cyclones, typhons et ouragans, qui surviennent principalement vers la fin de l'année. En outre, la saison des incendies de forêt n'est pas terminée et de vastes opérations de réaction pourraient encore avoir lieu dans les mois à venir. Compte tenu des conditions de sécheresse et de chaleur extrêmes enregistrées cette année, ce risque devrait persister au-delà du mois de septembre.

Le MPCU intervient également pour les incendies dans l'hémisphère Sud (Amérique du Sud) ou dans des zones plus chaudes (Afrique du Nord et Moyen-Orient), et il est probable que des demandes d'assistance supplémentaires soient présentées d'ici à la fin de l'année. Enfin, il existe un large éventail d'autres situations d'urgence (par exemple celles nécessitant l'évacuation de citoyens européens) qui ne sont pas saisonnières et qui peuvent se produire à tout moment.

II.2

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 29/09/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 687 002 967,00	1 747 484 500,00
2 Virements	351 285 463,00	351 285 463,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	2 038 288 430,00	2 098 769 963,00
4 Crédits déjà utilisés	2 037 138 430,00	1 861 708 918,81
5 Crédits disponibles (3-4)	1 150 000,00	237 061 044,19
6. Renforcement demandé	248 893 167,00	238 399 512,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	250 043 167,00	475 460 556,19
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	14,75 %	13,64 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 738 235,22	18 411,83
2 Crédits disponibles à la date du 29/09/2023	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Dans le présent virement, il est proposé de renforcer l'aide humanitaire de 248,9 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 238,4 millions d'EUR en crédits de paiement aux fins suivantes:

- contribuer au renforcement de l'aide humanitaire existante en Afghanistan et dans la région (50 millions d'EUR);
- atténuer les souffrances des populations touchées par la guerre en Ukraine et en Moldavie avant l'hiver (110 millions d'EUR);
- faire face aux conséquences de la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire au Soudan et dans les pays voisins (67,7 millions d'EUR);
- soutenir la réponse aux conséquences des crises qui touchent l'alimentation et l'eau en Syrie et au Liban (15 millions d'EUR);
- couvrir l'assistance nécessaire à la population de l'Arménie/du Haut-Karabakh (6,2 millions d'EUR).

Au 26 septembre 2023, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 14 03 (Aide humanitaire) était de 99,5 % des crédits disponibles et il s'établissait à 87,7 % pour les crédits de paiement.

Après avoir recensé les ressources disponibles dans la rubrique 6, la Commission propose un virement de 17,3 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 6,8 millions d'EUR en crédits de paiement à partir des lignes consacrées aux subventions au titre de l'assistance macrofinancière (AMF) et aux missions d'observation électorale de l'IVCDI — Droits de l'homme et démocratie. En outre, il est demandé de mobiliser la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour un montant total de 231,6 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement afin de fournir une aide humanitaire en Afghanistan, en Ukraine et en Moldavie, au Soudan, en Syrie et au Liban, ainsi qu'au Haut-Karabakh.

II.3

a) Intitulé de la ligne

16 02 01 01 - Assistance aux États membres pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)

b) Données chiffrées à la date du 29/09/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	50 000 000,00	50 000 000,00
2 Virements	54 835 030,00	54 835 030,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	104 835 030,00	104 835 030,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	104 835 030,00	104 835 030,00
6. Renforcement demandé	152 707 040,00	152 707 040,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	257 542 070,00	257 542 070,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	305,41 %	305,41 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 396 820,16	1 396 820,16
2 Crédits disponibles à la date du 29/09/2023	1 396 820,16	1 396 820,16
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %	0,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 152,7 millions d'EUR est nécessaire pour couvrir les avances versées à l'Italie au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) à la suite des inondations survenues en Émilie-Romagne en mai 2023 et des inondations en Slovénie au début du mois d'août 2023:

- le montant total de l'avance versée à l'Italie s'établit à 94,7 millions d'EUR, pour lequel les disponibilités présentes sur cette ligne budgétaire opérationnelle, soit 42 millions d'EUR, seront également utilisées;
- en ce qui concerne les inondations en Slovénie, un montant total de 100 millions d'EUR est prévu pour le paiement d'avances.

ANNEX 1

**COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO
THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2023**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2023, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Commitment Appropriations 2023 Reserve (EUR)								
Transfer Ref	Content	TOTAL	carried over	voted budget	Internal <i>(excluding EUSF)</i>	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	General Budget 2023 - Initial appropriations	1.324.897.000	0	1.324.897.000	149.050.912	496.836.375	347.785.463	331.224.250
	General Budget 2023 - EUSF advances <i>(Article 4a EUSF Regulation)</i>	-50.000.000		-50.000.000		-50.000.000		
	Revised distribution at end-of-year			0	-53.050.912	152.707.040	231.568.122	-331.224.250
DEC 03	Mobilisation of the SEAR for the food crises in Africa and in Yemen as well as the multisectoral crisis in Venezuela	185.000.000		185.000.000			185.000.000	
DEC 05	Mobilisation of the SEAR for the humanitarian assistance in Türkiye, Syria, Ukraine, DRC, Ethiopia and Lake Chad	162.785.463		162.785.463			162.785.463	
DEC 09	Mobilisation of the SEAR for UCPM and SMP food chain	86.000.000		86.000.000	86.000.000			
DEC 10	Mobilisation of the EUSF for Romania and Italy in relation to natural disasters in 2022 and for Türkiye in relation to the earthquakes in February 2023	446.836.375		446.836.375		446.836.375		
DEC 16	<i>Mobilisation of the of the SEAR for external humanitarian assistance, for EUSF Italy and Slovenia, and for UCPM</i>	394.275.162		394.275.162	10.000.000	152.707.040	231.568.122	
	Total DEC transfer proposals	1.274.897.000	0	1.274.897.000	96.000.000	599.543.415	579.353.585	0
	Remainder	0	0	0	0	0	0	0

ANNEX 2

Further information on the reinforcement of Humanitarian Aid – line 14 03 01

AFGHANISTAN – EUR 50 million

Humanitarian needs in Afghanistan and the region are drastically increasing. The revised Humanitarian Response Plan (June 2023) indicates that 29.2 million of Afghans are in need of humanitarian assistance (compared to 28.2 million in early 2023 and 6.3 million in 2019). More than 64% of the Afghan population cannot meet their basic needs. In the region, Iran and Pakistan host together 8.2 million forcibly displaced Afghans, with Iran being the second largest refugee host country globally (hosting 4.5 million of Afghans) after Turkey. Both countries face a worsening economic situation combined with high inflation and compounded by frequent natural disasters. Unassisted Afghan refugee caseloads have been identified in Central Asia.

EUR 50 million in commitment and payment appropriations will help reinforcing existing actions in Afghanistan and in the region, prioritising sectors of food security, health, protection, education, and support to displaced population.

UKRAINE (and MOLDOVA) – EUR 110 million

Ukraine faces an unprecedented humanitarian catastrophe since the start of the war, exacerbated by continuous Russian attacks on civilian infrastructure since October 2022. The UN has estimated that the 2023 humanitarian needs will be as high as in 2022, with numbers expected to continue increasing because of continuing hostilities. According to the 2023 Humanitarian Response Plan, 17.6 million people are in need of humanitarian assistance in Ukraine.

Moldova remains highly impacted by the war in Ukraine. Since February 2022, almost one million Ukrainians fled to Moldova. The Regional Refugee Response Plan for 2023 estimates that a total of 380 000 people are in need of assistance in Moldova, including 200 000 refugees and 180 000 members of the host communities.

EUR 110 million in commitment and EUR 99.5 million in payment appropriations is urgently needed for Ukraine and Moldova to provide emergency assistance ahead of the winter, notably to internally displaced persons, returnees and refugees, and to alleviate the humanitarian consequences of the destruction of the Nova Kakhovka dam.

SUDAN – EUR 67.7 million

The rapidly deteriorating humanitarian situation caused by ongoing conflicts and violence in Sudan continues to cause various ripple effects, compounding existing vulnerabilities in the country and neighbouring countries. It generates widespread displacements, with more than 3.6 million people already displaced inside the country. This comes on top of the existing 3.8 million internally displaced persons in Sudan. In addition, more than 1 million people have already been registered as having crossed international borders, seeking safety in Chad, South Sudan, the Central African Republic, Egypt, Ethiopia and Libya.

The funding of **EUR 67.7 million in commitment and payment appropriations** will be used for scaling-up the emergency response in the areas most affected by forced displacement in Sudan and the region in areas such as food assistance, protection, and education in emergencies.

SYRIA – EUR 15 million

The food and water crises in Syria have sharply deteriorated over the past weeks. Food insecurity is spiralling out of control in Syria, caused by high food prices on the world market due to Russia's war of aggression against Ukraine, amplified by the recent discontinuation of the Black Sea Grain Initiative, and exacerbated by a massive depreciation of the Syrian currency. More than 12 million people are food insecure, and an additional 2.9 million people are at risk. The food security situation for Syrian refugees in Lebanon has also sharply deteriorated. As in Syria, the rise of global food prices coupled with rampant inflation and discontinuation of Government subsidies of basic commodities and services, has a dramatic effect in particular on Syrian refugees.

EUR 15 million in commitment and payment appropriations will be used to support the response to the consequences of the food and water crises in Syria and Lebanon. In Syria this additional funding will immediately improve the access of the most vulnerable to food and safe water. In Lebanon it will support life-saving interventions targeting the most vulnerable populations among the Syrian refugees.

ARMENIA / NAGORNO – KARABKH – EUR 6.2 million

On 19 September 2023 Azerbaijan initiated military operations against Armenian forces in Nagorno-Karabakh, which had remained under the control of the de facto local authorities after the 2020 truce. At the moment, there is an estimated population of over 120 000 that could be potentially affected in the region, with a potential knock-on effect from displaced people from the enclave on hosting communities in Armenia.

EUR 6.2 million in commitment and payment appropriations will be used to cover the necessary assistance to the population from Nagorno-Karabakh.